

avoué, il y a de nombreux facteurs qui influent sur le taux de criminalité et de violence dans notre société.

Un gouvernement qui adopte des lois contre la volonté manifeste de la majorité des électeurs sans essayer de faire changer les attitudes n'est pas un gouvernement véritablement démocratique. C'est même un gouvernement tyrannique. En votant contre la motion, le gouvernement prouvera qu'il en est un. Il empêchera les parlementaires d'avoir accès à tous les chiffres et de pouvoir les analyser dans une perspective à long terme. Nous ne pourrions pas convoquer de témoins ni faire comparaître des spécialistes du monde entier pour prendre ensuite, dans le cadre des institutions parlementaires qui sont l'émanation même de la démocratie. Si une décision ne reflète pas l'opinion publique, le gouvernement doit alors fournir des preuves suffisantes pour faire changer d'idée aux gens.

Le gouvernement a recours à des ruses déloyales en jouant avec les chiffres. Il va bien falloir que le ministre finisse pas le reconnaître. J'espère simplement que le gouvernement reconnaîtra que cette question est un problème fondamental et crucial pour le Canada, qu'il a des liens avec la société juste, la déchéance morale, les traumatismes et la misère imposés à notre peuple, surtout les résidents de ma circonscription où le taux de criminalité a été de six meurtres par 100,000 habitants l'an dernier.

Sur ce nombre, deux jeunes filles, l'une de 15 ans et l'autre de 12 ans ont été retrouvées nues, après avoir été violées et poignardées, sur un remblai, la veille ou l'avant-veille de Noël. Je pourrais vous raconter bien des crimes commis dans des circonstances semblables dans ma circonscription. S'il est vrai qu'il y a 20 ans il se commettait seulement 50 meurtres par an et qu'on en compte maintenant 500, je crois que c'est un crime contre l'humanité et la société que 450 nouvelles personnes soient tuées chaque année à cause d'une politique du gouvernement.

● (1720)

Je vous remercie, monsieur l'Orateur.

M. Chas. L. Caccia (Davenport): Monsieur l'Orateur, nous sommes en train de débattre une motion conservatrice et pourtant nous constatons qu'il n'y a que 14 députés conservateurs sur 112 à la Chambre. Cela indique bien l'intérêt...

Une voix: Vous ne savez même pas compter.

M. Caccia: Autant pour moi. Disons qu'ils sont 14 sur 102, de sorte que seulement 10 p. 100 des députés conservateurs ont le temps et la conviction nécessaires pour démontrer leur appui à ce que j'appellerais une mauvaise plaisanterie.

Une voix: Il n'y a que 13 libéraux.

M. Caccia: Monsieur l'Orateur, aujourd'hui est jour d'opposition et nous débattons une motion conservatrice. Le député de Bow River (M. Taylor) devrait savoir ce que signifie une motion d'opposition un jour réservé à l'opposition. L'opposition officielle doit en profiter pour démontrer que sa motion a l'appui de ses membres. Or, aujourd'hui nous constatons qu'il y a moins de 12 p. 100 de députés conservateurs présents à la Chambre.

La peine de mort

Dans son discours de tout à l'heure le chef de l'opposition officielle (M. Clark) a laissé entendre que le dernier vote sur cette question à la Chambre n'avait pas été démocratique.

Une voix: C'était un vote truqué.

M. Caccia: Je voudrais prendre un instant pour commenter cette allégation car d'autres députés de l'opposition officielle l'ont répétée en disant que ce vote n'avait pas été démocratique, ou, comme l'a dit alors dans son éloquent discours le député de Hillsborough (M. McMillan) on aurait imposé les contraintes de la discipline. Je puis comprendre que le député fasse cette allégation car il n'était pas ici, mais le chef de l'opposition officielle y était quand nous avons voté sur cette question, et il doit s'être aperçu, à moins qu'il ne soit aveugle, que ce jour-là des députés conservateurs se sont prononcés en faveur de l'abolition de la peine de mort et que des libéraux ont voté pour son maintien. Voilà qui répond à cette accusation.

Une voix: Tenez-vous-en à l'objet de la motion.

M. Caccia: Ce que je viens de dire se rapporte à la motion parce que l'opposition a prétendu que le vote de 1976 n'avait pas été démocratique. Comment peut-il expliquer alors que des conservateurs aient voté pour l'abolition et des libéraux pour le maintien? On a vu là ce que j'appellerais la démocratie. Certains députés peuvent vouloir appeler cela autrement, mais c'était ce que je considère, pour ma part, un vote libre. Je n'ai pas les chiffres exacts devant moi, mais je me souviens vaguement qu'environ 30 députés libéraux ou plus ont voté pour le maintien de la peine de mort, peut-être même 40, tandis que du côté conservateur 10, 15 ou même 18 députés ont voté pour l'abolition. Vous pourrez constater, monsieur l'Orateur, que la discipline était levée, que le vote a été libre et que chacun a voté selon sa propre conscience lors de ce vote historique en deuxième lecture.

Le chef de l'opposition officielle, et c'est là la deuxième observation que je voudrais commenter cet après-midi, a dit il y a environ deux heures—et je paraphrase ses propos car je n'ai pas les bleus—que de voter contre cette motion équivaut à voter contre le droit du Parlement d'examiner à fond cette question. Si ce n'est pas là la farce du mois, c'est une renonciation, comme un autre de mes collègues l'a déjà dit. C'est peut-être là le motif le plus fallacieux que j'ai jamais entendu invoquer depuis les nombreuses années que je suis ici pour proposer une telle motion. Je vais expliquer pourquoi. C'est une excuse boîteuse parce que le chef du parti conservateur n'a seulement pas assez de courage pour assumer la direction de son propre caucus. Il n'a fait que céder aux pressions de son propre arrière-ban en permettant que cette motion soit présentée aujourd'hui. Voilà pourquoi la Chambre étudie maintenant cette motion. Sous prétexte de démocratie il demande que le Parlement se prononce sur une question à propos de laquelle il a déjà voté. Il n'a ni la force ni l'honnêteté de résister aux pressions de son propre arrière-ban, non plus que celle d'assurer le leadership de son propre caucus. Quelle honte, quel désastre d'avoir à ce point...